

Je lis ce qui suit à la page 147 :

A propos des avantages considérables et inconnus au Canada faits au clergé catholique lors de la cession de Trinidad à l'Angleterre :

La cession de Trinidad par la France à l'Angleterre a eu lieu en 1797 ; comme les *vauriens* qui gouvernaient alors la France regardaient peu aux conditions, en cédant leurs colonies, pourvu qu'on leur donnât de l'argent, ils consentaient bien volontiers à servir ainsi les intérêts de la religion en retour des concessions qu'on leur fit alors.

Qu'en termes délicats, ces choses-là sont dites, et quelle logique surtout !

Les *vauriens* qui gouvernaient la France en 1797 étaient les hommes du Directoire avec lesquels le Pape lui-même ne refusait pas de traiter en signant par l'entremise du ministre Azara une amnistie avec Bonaparte.

La moindre honnêteté chrétienne aurait dû obliger le virulent abbé à tenir au moins compte du fait accompli et de la faveur obtenue, car il est certain que ce n'est pas l'Angleterre protestante qui a inspiré les stipulations favorables aux catholiques dont elle n'avait cure.

Et il est non moins illogique d'attribuer ces faveurs obtenues au désir des *vauriens* d'obtenir de l'argent, puisqu'au contraire cette demande devait être de nature à rendre plus difficiles les négociations et retarder le règlement de l'affaire.

Voilà la vérité, la logique. Mais allez donc parler de cela à un abbé.

Mais d'ailleurs, qu'importe au venin du saint abbé Provancher, puisqu'il dit quelques pages plus loin (179) :

La colonie demeura ainsi dans un état quasi stationnaire jusqu'en 1780, qu'un français, M. de St-Laurent, résidant à Grenade, entreprit d'en faire une colonie française, quoique soumise au gouvernement espagnol. Après avoir pris ses mesures avec les autorités, il fit passer dans l'île, en 1783, un nombre considérable de cultivateurs français, auxquels se joignirent des émigrants de la Martinique, de St-Domingue, de la Guadeloupe, avec des noirs des diverses autres îles, si bien qu'en une seule année le chiffre de la population fut porté de 1000 à 12,000.

Enfin, en 1797, au milieu des guerres qui bouleversaient alors toute l'Europe, l'Angleterre, étant aux prises avec l'Espagne, obtint de cette dernière la cession de Trinidad, qui devint de ce moment colonie anglaise, mais demeura toujours française par la religion, la langue et les habitudes.

Depuis cette époque, Trinidad, sous la protection de la couronne d'Angleterre, a joui en paix des libertés que lui assurait le traité de cession, et a été toujours se développant et s'améliorant, bien qu'il reste encore une quantité considérable de la surface du sol à défricher.

Et il ajoute la note monstrueuse qui suit :

C'est par erreur que j'ai écrit aux pages 147 et 148 que Trinidad avait été cédée à l'Angleterre, en 1797, par la France ; c'est par l'Espagne qu'il eut fallu dire. Comme de même qu'au Canada, c'était une cession et non une conquête que livrait l'Espagne. Elle imposa des conditions dont les catholiques ressentent encore aujourd'hui le bon effet.

Et de son odieuse calomnie toute gratuite de la page 147, pas un mot. Pas un mot de regret, pas un mot d'excuse.

C'est que, voyez-vous, il s'agit de la catholique Espagne, cette fois.

Au lieu de Vauriens républicains, ce sont des Vauriens papistes qui ont eu la soif de l'or et ont consenti à servir les intérêts de la religion en retour des concessions monétaires ; alors on se tait.

Tout est permis au pays chéri de l'Inquisition et de Torquemada.

Quelle infamie !

Prétendra-t-on que la simple justice n'obligeait pas l'abbé Provancher à rayer de son livre la calomnie de la page 147 lorsqu'il s'apercevait de son erreur à la page 179 ?

Mais non ; une simple note, et tout est dit.

Ils sont tous de l'école de Basile : Calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose.

Quelle triste engeance !

CHERCHEUR.

ÉTAT D'ÂME

Un des reproches les plus sévères portés contre M. Paul Bourget pendant son passage au Canada a été celui d'avoir égaré les esprits par sa psychologie, qui étudie l'âme dans tous ses états et déconcerte les énergies en peignant les situations les plus dangereuses et les plus coupables sous des teintes indécises et changeantes qui troublent les sens.

Les plus violents l'ont taxé de pornographie ; les plus tendres l'ont accusé d'être malfaisant et corrupteur.